

Houyet - Opération de Développement Rural

Havelange, KD, le 14 décembre 2021.

**Compte-rendu de la réunion de la CLDR – en visio conférence
Le 13 décembre 2021 à 20h**

Etant donné que le quorum n'était pas atteint à la réunion du 08 décembre et conformément à l'article 18 du ROI,

Les décisions liées au budget participatif ainsi qu'au programme de travail 2022 ont été **validée** ce 13 décembre - quel que soit le nombre de personnes présentes.

Les membres de la CLDR approuvent à l'unanimité la décision

1. De lancer un budget participatif
2. D'assumer le rôle et les missions de comité de sélection dans le cadre de ce budget participatif

La CLDR favorise l'option de sélection des projets par les citoyens et le comité de sélection (50/50) ainsi que le montant maximum alloué par projet à savoir : 5000€

3. Le programme de travail 2022 :
 - Le suivi des conventions :
 - Moulin de Wanlin
 - Liaison douce (projet transcommunal)
 - Entrées de villages
 - La poursuite du travail des 5 GT : aînés, salles, nature, sentiers, charte
 - Le lancement du budget participatif
 - Le lancement d'une nouvelle ODR

Membres présents : Hélène Lebrun (présidente), Etienne Marot, Jacques Stassin, Jean-Claude Claes, Jean-Yves Pirotte, Pauline Lefebvre.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : Katty De Grootte, Rachel Sundar Raj

Excusés : Suzanne Arnould, Annette Debruyne

Absents et non -excusés : Philippe Mertens, Ludivine Rosière , Caroline Brot, Maurice Geeroms, Quentin Hyat, Jean-Michel Jadoul, Robert Jaminon, Jean Lefebvre, Pierre Ledent, Pierre Mairiaux, Corine Matz, Denis Moïse, Lionel Plaquette, Geneviève Taziaux, Sabine Van De Voorde, Ludivine Rosière, Sabrina Joissains, Guillaume Toussaint, Michael Daron, Jacques Lebrun, Julien Lissor, Marie-France Declaye, Edith Golinvaux, André Loute, Christine Streignard, Isabeau Wyeme Jocelyne Gautot, Thomas Rouard, Nicolas Rouard, , Brigit de Busscher, Guillaume Raty, Geneviève Godfrin, Didier Rouard, Jacques Lebrun, Dominique Colaux, Pascale Leclaye, Thierry Daron.